

COGEP

AUDIT

Stéphane SINTES
Commissaire aux Comptes

96 avenue Raymond Poincaré
CS 31749
75771 PARIS CEDEX 16
tél : 01 43 12 98 60
www.cogep.fr
ssintes@cogep.fr

INSTITUT DE L'ELEVAGE
149 Rue de Bercy
75595 PARIS CEDEX 12

A l'attention de Monsieur Joël MERCERON

Personnel et confidentiel

N/Réf : SS/MLC/CA 2018-05

Cher Monsieur,

Dans le cadre de la mission de Commissariat aux Comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les documents suivants relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, à savoir :

- ◆ **Trois exemplaires du rapport sur les comptes annuels,**
- ◆ **Trois exemplaires du rapport spécial sur les conventions réglementées.**

Nous vous en souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Commissaire aux Comptes
COGEP AUDIT

Stéphane SINTES
Associé

P.J.

INSTITUT DE L'ELEVAGE
149 Rue de Bercy
75595 PARIS CEDEX 12

Stéphane SINTES
Commissaire aux Comptes

96 avenue Raymond Poincaré
CS 31749
75771 PARIS CEDEX 16

Tél. 01 43 12 98 60
Fax 01 43 12 98 78
www.cogep.fr
ssintes@cogep.fr

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

COGEP
AUDIT

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE À LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE BOURGES

SAS AU CAPITAL DE 600 000 € - RCS 389 488 727 BOURGES - SIÈGE SOCIAL : 2658 ROUTE D'ORLÈANS - BP 55 - 18230 SAINT DOULCHARD
MEMBER OF  INTERNATIONAL, A WORLD-WIDE NETWORK OF INDEPENDENT ACCOUNTING FIRMS AND BUSINESS ADVISERS

COGEP

AUDIT

Stéphane SINTES

Commissaire aux Comptes

96 avenue Raymond Poincaré

CS 31749

75771 PARIS CEDEX 16

tél : 01 43 12 98 60

www.cogep.fr

ssintes@cogep.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2018

Exercice clos le 31 décembre 2017

**INSTITUT DE L'ELEVAGE
149 Rue de Bercy
75595 PARIS CEDEX 12**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE BOURGES

SAS AU CAPITAL DE 600 000 € - RCS 389 488 727 BOURGES - SIEGE SOCIAL : 2658 ROUTE D'ORLEANS - BP 55 - 18230 SAINT DOULCHARD

MEMBER OF  INTERNATIONAL . A WORLD-WIDE NETWORK OF INDEPENDENT ACCOUNTING FIRMS AND BUSINESS ADVISERS

Aux membres de l'Assemblée Générale de L'INSTITUT DE L'ELEVAGE,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de L'INSTITUT DE L'ELEVAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de L'INSTITUT DE L'ELEVAGE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons effectué notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance applicables à notre profession, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, étant précisé que nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

.../...

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée ci- avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ Les notes de l'annexe relatives aux fonds dédiés, aux valeurs mobilières de placement, aux créances et dettes et aux indemnités de fin de carrière exposent les principes retenus pour la valorisation de ces rubriques.

Dans le cadre des règles et principes comptables suivis par l'Institut de l'Elevage, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans les notes de l'annexe afférentes et nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de L'INSTITUT DE L'ELEVAGE :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale de L'INSTITUT DE L'ELEVAGE sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

.../...

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de L'INSTITUT DE L'ELEVAGE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit et fait preuve d'esprit critique.

.../...

En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
COGEP AUDIT

Stéphane SINTES
Associé





INSTITUT DE L'ELEVAGE

Comptes arrêtés au 31 décembre 2017

BILAN - ACTIF	2017			2016
	BRUT	AMORT OU PROV	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Logiciels)	1 314 281	944 178	370 102	417 923
Logiciels	1 299 797	944 178	355 618	327 260
Immobilisation en cours	14 484		14 484	90 664
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 671 995	5 217 621	1 454 374	1 478 276
Terrains	276 643		276 643	276 643
Constructions	2 007 517	1 585 825	421 693	475 436
Agencements et installations	1 339 570	945 971	393 598	188 908
Véhicules automobiles	176 645	93 405	83 240	43 850
Matériel de bureau & d'informatique, mobilier	1 745 195	1 641 440	103 755	159 323
Matériel technique & agricole	1 119 511	950 979	168 532	236 299
Immobilisation en cours	6 913		6 913	97 817
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 663 759		2 663 759	2 601 759
Titres de participation				
SCI MNE	248 244		248 244	248 244
Divers	123 783		123 783	61 783
Créances rattachées à des participations (SCI MNE)	2 001 840		2 001 840	2 001 840
Créances rattachées à des participations (MRA LIMOGES)	289 892		289 892	289 892
AUTRES IMMOBILISATION FINANCIERES	1 243 513	94	1 243 419	1 009 537
Titres divers	27 054		27 054	27 054
Prêts	991 978		991 978	758 096
Dépôts de garantie	19 071		19 071	19 071
Autres titres immobilisés	125 883	94	125 789	125 789
GIE MNE (Fonds de roulement)	79 527		79 527	79 527
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	11 893 548	6 161 893	5 731 654	5 507 496
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	529 249		529 249	37 811
STOCKS	127 048	107 164	19 885	24 575
Stock de marchandises	127 048	107 164	19 885	24 575
CREANCES CLIENTS	14 059 196	1 068 490	12 990 705	12 426 422
Clients, ventes & prestations	3 170 739	120 923	3 049 816	2 684 804
Clients, conventionnements	2 041 008		2 041 008	720 551
Conventionnements, produits à recevoir	8 847 449	947 567	7 899 882	9 021 067
CREANCES FISCALES ET SOCIALES	99 052		99 052	149 607
Personnel et comptes rattachés	48 487		48 487	85 537
Organismes sociaux (Indemnités journalières)	17 675		17 675	2 251
Etat, TVA déductible et comptes rattachés	32 890		32 890	61 820
AUTRES CREANCES	114 854		114 854	137 125
Débiteurs divers & comptes rattachés	114 854		114 854	137 125
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	7 497 600		7 497 600	7 497 600
Sicav CDN et bons de capitalisation	7 497 600		7 497 600	7 497 600
DISPONIBILITES	8 619 244		8 619 244	6 212 508
Banque	8 093 931		8 093 931	5 850 765
Caisse	2 021		2 021	4 190
Intérêts courus à recevoir	523 292		523 292	357 553
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	116 401		116 401	51 435
TOTAL BILAN ACTIF	43 056 193	7 337 549	35 718 644	32 044 578

BILAN - PASSIF	2017	2016
FONDS ASSOCIATIFS	13 222 390	13 054 324
FONDS PROPRES Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	13 154 121 4 707 182 8 270 595 176 344	12 977 777 4 707 182 8 140 459 130 135
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS Subventions d'investissements	68 269 68 269	76 547 76 547
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	3 359 480	2 996 001
FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS	2 594 981	2 546 776
DETTES FINANCIERES Emprunts et dettes		
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES Fournisseurs Fournisseurs, charges à payer	4 497 833 2 906 467 1 591 366	2 875 794 1 915 344 960 450
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS	1 301 133	455 711
DETTES FISCALES ET SOCIALES Personnel et comptes rattachés Dettes sociales (CMSA, CCPMA,...) Dettes fiscales (taxes salaires, TVA)	5 602 876 2 465 782 2 528 007 609 087	5 249 992 2 423 838 2 171 053 655 101
AUTRES DETTES Créditeurs divers & comptes rattachés Intérêts courus à payer	4 904 943 4 903 729 1 214	4 339 181 4 337 846 1 335
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	235 008	526 800
TOTAL BILAN PASSIF	35 718 644	32 044 578

COMPTE DE RESULTAT	2017	2016	2017	2016
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes & prestations			5 758 202	4 827 081
Conventionnement			22 890 906	23 687 811
Variation de stock				
Reprises sur provisions sur créances			663 607	864 704
Reprises sur provisions "retraite"			132 965	228 885
Reprises sur provisions, autres			955 689	364 918
Report des ressources non utilisées s/exercices antérieurs (travaux réalisés sur conventions d'exercices antérieurs)			2 546 776	2 545 220
Transfert de charges			69 776	97 876
Autres produits			40 928	59 131
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de matières & de fournitures	322 100	329 252		
Sous-traitance	332 596	267 090		
Locations & charges locatives	848 809	956 989		
Entretien et réparations	291 998	281 159		
Etudes & recherche	1 166 611	1 096 394		
Personnel extérieur à l'entreprise	172 400	122 632		
Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires	1 388 351	1 256 108		
Publicité, publications, relations publiques	51 544	123 689		
Déplacements, missions & réceptions	2 082 166	2 251 637		
Frais postaux et télécommunication	295 418	326 356		
Autres services extérieurs	332 281	302 074		
Impôts, taxes & versements assimilés s/rémunérations	1 457 478	1 538 470		
Autres impôts, taxes & versements assimilés	475 196	521 361		
Rémunérations du personnel et des stagiaires	12 474 561	12 573 978		
Charges sociales	6 047 242	6 043 060		
Congés payés, JRF, RTT & CET	-35 263	69 684		
Dotation aux amortissements	493 367	483 969		
Dotation aux provisions sur créances	645 574	791 731		
Dotation aux provisions "licenciement"	0	0		
Dotation aux provisions "retraite"	207 001	250 229		
Dotation aux provisions "travaux"	1 146 432	3 718 009		
Dotation aux provisions risques charges exploitation	107 164	108 700		
Engagements à réaliser sur subventions attribuées (travaux restant à réaliser sur conventions)	2 594 981	2 546 776		
Autres charges de gestion	122 634	89 016		
SOUS-TOTAUX 1	33 020 642	32 702 163	33 058 848	32 675 627
RESULTAT D'EXPLOITATION	38 206	-26 537		
Quotes-parts de résultat (produits) s/ opé. faites en commun			0	0
Quotes-parts de résultat (charges) s/ opé. faites en commun	0	0		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de Participations			22 093	22 093
Produits nets s/cession SICAV			0	29
Produits nets bons de capitalisation			167 021	139 593
Produits Compte s/livret			11 636	26 915
Divers			9 883	8 344
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts sur emprunts	0	0		
Divers	24 842	3 098		
Dotation aux provisions financières	0	94		
SOUS-TOTAUX 2	24 842	3 192	210 633	196 974
RESULTAT FINANCIER	185 791	193 781		
RESULTAT COURANT (exploitation + financier)	223 997	167 245		
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Quote part subvention investissements			8 277	8 444
Produits sur immobilisations sorties				24
Produits sur exercices antérieurs			23 361	
Reprise provisions diverses			0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Valeur nette comptable sur immobilisations sorties	0	0		
Charges exceptionnelles diverses	1 941	450		
SOUS-TOTAUX 3	1 941	450	31 639	8 468
RESULTAT EXCEPTIONNEL	29 698	8 018		
Impôt sur les bénéfices	77 351	45 127		
RESULTAT	176 344	130 135		
TOTAL COMPTE DE RESULTAT	33 301 119	32 881 069	33 301 119	32 881 069



INSTITUT DE L'ELEVAGE

Annexe au 31 décembre 2017

A N N E X E

Au bilan et au compte de résultat

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Le total net du bilan est de **35 718 644 €**. L'exercice comptable dégage un excédent de **176 344 €**.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017.

Les notes et les tableaux (numérotés de 1 à 10) présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, du code de commerce, du règlement ANC N°2016-07 du 04/11/2016, ainsi que du règlement des CRC 99-03 du 29-04-1999 relatif à la révision du plan comptable et 99-01 du 16 février 1999 relatif aux associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles générales concernant les composants :

Lors de la première application en 2005 du nouveau PCG, il a été choisi la méthode prospective.

Il a été fait l'application des modifications du règlement CRC 99-03 et CRC 2002-10 relatif, à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, ainsi que CRC 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Suivi des options comptables retenues:

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles :

- ✓ Non concerné option non prise

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (Titres et VMP) :

- ✓ Comptabilisation en charges

Coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs :

- ✓ Comptabilisation en charges

Amortissements des biens non décomposables :

- ✓ Amortissement sur la durée d'utilisation qui correspond à la durée d'usage

Composants de 2ème catégorie/provisions pour grosses révisions :

- ✓ Non concerné option non prise

Changements de méthodes comptables :

- ✓ Néant

Faits significatifs :

La rénovation complète du système interne d'information de gestion dit projet G3P (gestion des projets, de la planification et de la production) lancée en 2015, continue sur 2017 avec l'intégration de la gestion des immobilisations dans Nav'2016.

Toujours dans la rénovation du système d'information interne, la paie est désormais établie sur Sage paie.

IDELE est en cours de déploiement d'outils de reporting de gestion (suivi de la planification, valorisation des projets et suivi des contrats): DATAMART

A noter également la prise de deux participations : la ferme des Trinottières (48000€) et Api Agro (14000€). Dans le cadre de ses missions statutaires, la cour des comptes a réalisé une mission d'audit au sein de l'Institut de l'Elevage. Cette mission a été réalisée au cours du mois de juin 2017 sous la direction de M. SCHMIDT. Cette mission a abordé tant le cadre réglementaire, que l'organisation interne et financière de l'Institut de l'Elevage. Le rapport officiel n'a pas encore été diffusé par la Cour des comptes.

Evènements post-clôture :

Renouvellement de la qualification en tant qu'Institut Technique Agricole par le Ministère de l'Agriculture : arrêté du 08/02/2018.

METHODES D'EVALUATION

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

I - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été amorties de la manière suivante :

- ✓ Les logiciels courants de bureautique sont amortis sur 1 an
- ✓ Les autres logiciels sont amortis en fonction de leur durée de vie comprise entre 3 ans et 5 ans

II - Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- ✓ Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- ✓ La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- ✓ La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement retenu est l'amortissement linéaire, à l'exception du matériel informatique et d'une partie du matériel de bureau pour lesquels un amortissement dégressif est admis fiscalement.

a - Immobilisations non décomposées

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------|--|
| ✓ Agencements | 10 ans |
| ✓ Véhicule automobile | 5 ans |
| ✓ Matériel de bureau | 5 ans linéaire ou dégressif |
| ✓ Matériel informatique | 3 ans dégressif |
| ✓ Mobilier de bureau | 10 ans |
| ✓ Matériel technique & agricole | 5 ans (sauf si le matériel est financé par une subvention : le matériel est alors amorti dans l'année) |

Les durées d'utilisation correspondent aux durées d'usage.

b - Immobilisations décomposables

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG)

Notre société présente les immobilisations décomposables suivantes:

- Immeuble d'exploitation

(Immeuble inscrit à l'actif et affecté à l'exploitation, ou mis à la disposition d'une entreprise liée, au sens de l'article 39-12 du CGI, affectant ce bien à leur propre exploitation).

L'amortissement des composants est calculé selon leur durée d'utilisation. La structure est amortie selon la durée d'usage.

Le tableau de décomposition et d'amortissement est le suivant:

- Structure	25 à 40 ans
- Façade, étanchéité	20 ans
- Inst.Générales Techniques (IGT)	15 ans
- Agencements	7 ans

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissements sont amorties sur la durée des immobilisations afférentes à ces subventions. Le montant de l'amortissement de l'exercice est de 8277 €.

PARTICIPATIONS – AUTRES TITRES IMMOBILISES – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Les placements de trésorerie d'un montant de 7 497 600 € au 31 décembre sont constitués à 100 % de bons de capitalisation à hauteur de 7 497 600 €.

Les bons de capitalisations dégagent des intérêts courus de 167 021 € au titre de l'exercice 2017.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'acquisition et une dépréciation est constatée par différence entre la valeur brute et la valeur constatée (lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur constatée)

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été comptabilisées pour leur valeur nominale.

Selon les règles pratiquées par l'Institut de l'Elevage au cours des exercices précédents, les créances clients ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation comme indiquée ci-dessous :

Créances clients ventes et prestations, et conventionnement : en fonction du risque

<u>Créances « Conventions produits à recevoir »</u>	
Produits à recevoir sur conventions année n-4 :	100 %
Produits à recevoir sur conventions année n-3 :	75 %
Produits à recevoir sur conventions année n-2 :	50 %
Produits à recevoir sur conventions année n-1 :	10 %
Produits à recevoir sur conventions année n :	5 %

FONDS DEDIES

A partir de l'exercice clos au 31 Décembre 1999 et en application du plan comptable des associations, l'Institut comptabilise le montant correspondant au coût des travaux restant à réaliser au 31 décembre de l'exercice, estimé par chaque responsable de service, sous forme de Fonds Dédiés sur subventions de fonctionnement.

La valorisation a été faite au coût réel par rapport aux charges engagées et à l'activité des ingénieurs.

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La provision pour indemnités de départ en retraite a été calculée selon la méthode des « unités de crédit projetés » norme IAS 19

Lors de leur départ à la retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les conventions collectives. Les engagements ont été comptabilisés à la clôture de l'exercice sur la base des hypothèses suivantes : coefficient d'actualisation 1,26 %, coefficient de progression des salaires 1,26% (alignement au taux d'actualisation) turn-over 2,560 % si âge inférieur à 40 ans (moyenne des coefficients constatés les 5 derniers exercices).

Tableau n° 1

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

MOUVEMENT DES POSTES (ACTIF IMMOBILISE)	01/01/2017	ENTREES	SORTIES	VALEUR AU 31/12/17
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
LOGICIELS	1 086 683	213 114		1 299 796
IMMOBILISATIONS EN-COURS	90 664	111 183	-187 362	14 484
TOTAL 1	1 177 347	324 296	-187 362	1 314 281
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	276 643			276 643
CONSTRUCTIONS	2 007 517			2 007 517
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	1 081 776	257 793		1 339 569
MATERIEL DE TRANSPORT	119 675	56 969		176 645
MAT DE BUREAU, MAT D'INFORMATIQUE, MOBILIER	1 693 043	52 153		1 745 195
MAT TECHNIQUE & AGRICOLE	1 110 812	8 699		1 119 511
AVANCES ET ACOMPTES				
Immos en cours	97817		-90 904	6 913
TOTAL 2	6 387 284	375 614	-90 904	6 671 994
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	2 601 760	62 000		2 663 760
AUTRES TITRES IMMOBILISES	27 055			27 055
PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	982 575	438 647	-204 765	1 216 457
TOTAL 3	3 611 390	500 647	-204 765	3 907 272
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	11 176 020	1 200 558	-483 032	11 893 547

Tableau n° 2

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	AMORT AU 01/01/2017	AUGMENTATION	DIMINUTION	AMORT AU 31/12/2017
		DOTATIONS	SORTIES	
LOGICIELS	759 424	184 755		944 179
CONSTRUCTIONS	1 532 081	53 744		1 585 825
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
INSTALLATIONS & AGENCEMENTS	892 869	53 102		945 971
MATERIEL DE TRANSPORT	75 825	17 579		93 405
MAT DE BUREAU, INFORMATIQUE, MOBILIER	1 533 721	107 721		1 641 441
MATERIEL TECHNIQUE & AGRICOLE	874 512	76 467		950 979
TOTAL	5 668 432	493 367		6 161 800

Tableau n° 3

TABLEAU DES PROVISIONS ET DES FONDS DEDIES

NATURE	MONTANT AU 01/01/17	AUGMENTATION DOTATION	DIMINUTION REPRISE	MONTANT AU 31/12/17
FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS	2 546 776	2 594 981	-2 546 776	2 594 981
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2 996 001	1 353 433	-989 955	3 359 479
TOTAL 1	5 542 777	3 948 414	-3 536 731	5 954 460
SUR COMPTES IMMO FINANCIERES				
SUR STOCK	98 699	107 164	-98 700	107 163
SUR COMPTES CLIENTS & COMPTES RATTACHES	1 086 524	645 574	-663 607	1 068 491
SUR VMP				
TOTAL 2	1 185 223	752 738	-762 307	1 175 654
TOTAL (1 + 2)	6 728 000	4 701 152	-4 299 038	7 130 114
DONT DOTATIONS ET REPRISES		4 701 152	-4 299 038	
TOTAL		4 701 152	-4 299 038	

FONDS DEDIES ORGANISMES	01/01/2017	Utilisation	Engagements pris	31/12/2017
MINISTERE DPEI (GENETIQUE)	842 304	-842 304	1 061 931	1 061 931
Actions FranceAgrimer	464 873	-453 629	197 524	208 768
Réseau	1 196 687	-1 196 687	1 263 411	1 263 411
Autres	42 911	-42 911	60 871	60 871
TOTAL	2 546 775	-2 535 531	2 583 738	2 594 981

Tableau n° 3 b

DETAIL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CLIENTS ET PROVISIONS POUR RISQUES ET

NATURE	MONTANT BRUT 01/01/17	PROVISION 01/01/17	DOTATION PROVISION EXPLOITATION	REPRISE PROVISION EXPLOITATION	DOTATION PROVISION EXCEPTIONNEL LE	REPRISE PROVISION EXCEPTIONNEL LE	PROVISION 31/12/17
ACTIF							
PROVISION POUR CREANCE CLIENTS							
Clients, ventes & prestations	3 170 739	105 600	15 547	-225			120 922
Clients, conventionnements	2 041 008						
Conventionnements, produits	8 847 449	980 923	630 026	-663 382			947 567
PROVISION POUR STOCK		98 700	107 164	-98 700			107 164
TOTAL 1	14 059 196	1 185 223	752 737	-762 307			1 175 654
PASSIF							
PROVISION POUR RISQUES & CHARGES							
Départ retraite		2 059 532	207 001	-132 965			2 133 568
Travaux immeuble MNE paris		920 782	1 146 432	-856 989			1 210 225
Travaux Villers Bocage		5 688					5 688
Travaux Le Mourier							
Travaux Toulouse		10 000					10 000
Autres litiges							
TOTAL 2		2 996 003	1 353 433	-989 955			3 359 481
TOTAL 3			2 106 170	-1 752 262			

ANALYSE DES REPRISES SUR PROVISIONS

PROVISION POUR CREA	REPRISE PROVISION EXPLOITA TION	REPRISE PROVISION EXCEPTION NELLE	% ENCAISSE	% PERTE
Clients, ventes & prestations	225			
Clients, conventionnements	663 382		82%	18%
Conventionnements, produits				

PROVISION POUR RISQU	REPRISE PROVISION S D'EXPLOIT ATION	REPRISE PROVISION S EXCEPTION NELLES	% REALISE
Travaux immeuble MNE paris	856 989		93%
Travaux Villers Bocage			
Travaux Le Mourier			
Travaux Toulouse			

Tableau n° 4

FINANCEUR	DOTATION 2017	DOTATION 2017 non perçue au 31/12/2017*	FONDS DEDIES 2017**
CASDAR PNDAR	7 826 682	1 174 002	32 553
ATT CASDAR	1 723 191	258 479	1 263 411
CASDAR APPEL A PROJET	932 550	335 189	
FAM AGRIMER (REVERSEMENT CASDAR)	3 006 612	2 110 223	1 270 699
CREDITS IDENTIFICATION	1 158 722	10 000	
OFFICE AUTRES CONVENTIONS	134 666	44 281	
INTERBEV, NORMABEV & CIV	676 858	141 850	
CNIEL	803 182	12 000	
CNE	1 617 959	557 499	
FGE	1 604 135	540 084	
CREDITS RECHERCHE, PRG ACTA & UM	432 400	181 636	
UNION EUROPEENNE	740 685	247 207	
COLLECTIVITES REGIONALES	333 787	259 916	
AUTRES MINISTERES	353 238	114 835	
TOTAL	21 344 667	5 987 201	2 566 663

* Montant non encaissé ou non facturé au 31/12/2017 relatif à la dotation 2017

** Fonds dédiés relatifs à la dotation 2017 ou antérieure

Tableau n° 5

TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
ACTIF IMMOBILISE			
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATION	2 291 732		2 291 732
PRETS	991 978	254 846	737 132
AUTRES IMMO FINANCIERES & CPTES RATTACHE	224 481		224 481
TOTAL 1	3 508 191	254 846	3 253 345
ACTIF CIRCULANT			
CREANCES CLIENTS	14 059 196	14 059 196	
PERSONNEL	48 487	48 487	
ORGANISMES SOCIAUX (IJ CMSA, MUTUELLE)	17 675	17 675	
ETAT	32 890	32 890	
DEBITEURS DIVERS	114 854	114 854	
TOTAL 2	14 273 102	14 273 102	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	116 401	114 376	2 025
TOTAL 3	116 401	114 376	2 025

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	ENTRE 1 ET 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
INTERETS COURUS	1 214	1 214		
FOURNISSEURS	4 497 833	4 497 833		
PERSONNEL	2 465 782	2 465 782		
DETTE SOCIALES (CMSA CCPMA)	2 528 007	2 528 007		
ETAT	609 087	609 087		
CREDITEURS DIVERS	4 903 729	4 903 729		
TOTAL 1	15 005 652	15 005 652		
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	235 008	235 008		
TOTAL GENERAL	15 240 660	15 240 660		

Tableau n° 6

TABLEAU DES COMPTES DE REGULARISATION

ACTIF	PRODUIT A RECEVOIR
CLIENT, CONVENTIONNEMENT P.A.R. PERSONNEL ORGANISMES SOCIAUX ETAT DEBITEURS DIVERS	8 847 449
TOTAL	8 847 449

PASSIF	CHARGES A PAYER
INTERETS COURUS S/EMPRUNT	
INTERETS COURUS "BANQUE"	1 214
FOURNISSEURS Charges à payer	1 591 366
PERSONNEL	1 961 821
ORGANISMES SOCIAUX	1 068 199
ETAT	237 424
CREDITEURS DIVERS	
TOTAL	4 860 024

Tableau n° 7

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS COMPTABILISES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	MONTANT
Agrilys(frais déplacement/formation)	67 652
Apogea (maintenance navision)	13 418
HAVAS(frais de dépalcement)	11 822
SNCF (abonnement portail internet)	6 267
DIVERS	17 242
TOTAL	116 401

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	MONTANT
INRA	44 396
TANNERIE D'ANNONAY	30 746
GICG	18 480
APIS GENE	16 211
INTERBEV	15 250
OS MONTBELIARDE	14 975
COOP DE France	11 650
DIVERS	83 300
TOTAL	235 008

Tableau n° 8

ENTREPRISES LIEES			
POSTES DU BILAN	MONTANT	ACTIF	PASSIF
CREANCES RATTACHES A DES PARTICIPATIONS (SCI MNE)	2 001 840	2 001 840	
CREANCES RATTACHES A DES PARTICIPATIONS (SCI MRA)	289 892	289 892	
CLIENT (SPEOC)	165 548	165 548	
FOURNISSEUR (SPEOC)	0		0
CLIENT (SCI MRA)	0	0	
FOURNISSEUR (SCI MRA)	3 282		3 282
CLIENT (ACTA INFORMATIQUE)	0	0	
FOURNISSEUR (ACTA INFORMATIQUE)	62 417		62 417

Tableau n° 9

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% (arrondi)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES	CAPITAUX PROPRES dont résultat	CAPITAUX PROPRES part Institut	RESULTAT AU DERNIER EXERCICE CLOS	DATE DERNIER EXERC. CLOS
Abcis	33%	15 000	40 113	13 371	1 526	31/12/2017
SARL SPEOC	81 %	4 665	430 989	348 886	38 135	31/12/2017*
SCI MNE	54 %	248 244	436 372	236 950	-10	31/12/2017*
GIE MNE-SERVICES	54 %	3 258	-5 302	-2 881	0	31/12/2017*
APIS-GENE	20 %	8 000	4 302 253	853 622	618 612	31/12/2017*
SARL ACTA INFORMATIQUE	14 %	35 686	572 168	78 387	18 000	31/12/2017*
Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou	4,17%	8 600	359 160	14 965	5 089	31/12/2016
SAS TRINOTTIERES	7%	48 000				31/12/2017*
SCI MRA	21 %	3 174	-15 869	-3 358	-19 342	31/12/2016

* comptes provisoires

Tableau n° 10

REPARTITION DU PERSONNEL					
Effectif total (CDD/CDI) au 31/12/2017	Catégorie Assistant	catégorie Employé	catégorie Ingénieur	catégorie Technicien	Total général
Femmes	30	1	106	8	145
Hommes	2	1	103	19	125
Total général	32	2	209	27	270

Rémunération et avantages en natures des 3 plus Hauts Cadres Dirigeants bénévoles et salariés et de l'Institut sur l'année 2017 : 0 €

ENGAGEMENT HORS BILAN

Un nantissement des SICAV BNP pour un montant de 125 K€ en garantie d'une caution bancaire donnée par la BNP sur l'opération Egypte de 57 K€,

DIVERS

Honoraires de CAC:

- Mission légale	28 413,00 €
- Diligences directement liées	3 000,00 €

Listes des logiciels

AU BILAN*	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
Logimat: outil informatique de saisie en ferme et de suivi des CMAT (Contrôles	130 218	107 345	22 873
Oviplan: un logiciel en ligne pour planifier son projet ovin	21 840	20 508	1 332

EN CHARGES (de l'exercice et exercices antérieurs)*

Couprod : calcul et diagnostic des coûts de production en filières herbivores	78 370		
BTE - GTE : logiciel d'appui technique à la filière caprins	3 998		
Simulbox : logiciel qui permet de simuler des changements sur une exploitation de poly-culture	54 047		
Cap'2er: évaluation des performances environnementales, économique et sociales d'une exploitation	366 547		
New Pal -consulter les index officiels des taureaux des races laitières, allaitantes et locales à petits effectifs.	22 914		
Cap'éco: calcul automatisé de la production et des coûts opérationnels	5 935		

*Temps ingénieur IDELE non intégré

COGEP

AUDIT

Stéphane SINTES

Commissaire aux Comptes

96 avenue Raymond Poincaré

CS 31749

75771 PARIS CEDEX 16

tél : 01 43 12 98 60

www.cogep.fr

ssintes@cogep.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2018

Exercice clos le 31 décembre 2017

**INSTITUT DE L'ELEVAGE
149 Rue de Bercy
75595 PARIS CEDEX 12**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE BOURGES

SAS AU CAPITAL DE 600 000 € - RCS 389 488 727 BOURGES - SIEGE SOCIAL : 2658 ROUTE D'ORLEANS - BP 55 - 18230 SAINT DOULCHARD

MEMBER OF  INTERNATIONAL . A WORLD-WIDE NETWORK OF INDEPENDENT ACCOUNTING FIRMS AND BUSINESS ADVISERS

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Institut, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

ORGANISMES	PERSONNES CONCERNEES	FONCTIONS	REFERENCES	OBJET	DATE D'OCTROI	DUREE	NOMINAL	TAUX	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2017	INTERETS DE L'ANNEE
CIIRPO	FNO	Administrateur de IDELE et du CIIRPO	AVANCE N°3	Avance de trésorerie	20/02/2015	40 mois	100 000	1,25%	100 000	1250
CIIRPO	FNO	Administrateur de IDELE et du CIIRPO	PRÊT N°4	Construction d'une bergerie	20/07/2016	20 ans	270 000	1%	261 415	2700
CIIRPO	FNO	Administrateur de IDELE et du CIIRPO	PRÊT N°5	Matériels agricoles	04/04/2017	8 ans	98 000	1%	98 000	712
CIIRPO	FNO	Administrateur de IDELE et du CIIRPO	AVANCE N°6	Avance de trésorerie	09/10/2017	39 mois	150 000	0,75%	150 000	237
AGESEM	M. Marguet	Président de IDELE et administrateur de l'AGESEM	PRÊT N°1	Installation photovoltaïque	18/12/2012	20 ans	71 540	3,10%	60 809	1227
TOTAL							689 540		670 224	6 126

Fait à Paris, le 4 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
COGEP AUDIT

Stéphane SINTES

Associé